



## Informations administratives

[Lettre du président](#)

[Evaluations CP en ligne](#)

[Guide rendez-vous de carrière](#)

[Campagne d'admission à la retraite - Rappel](#)

[Secteur des médecins](#)

Ouverture des inscriptions :

- [Concours enseignement 2<sup>nd</sup> degré](#)
- [Concours personnels de direction et d'encadrement](#)

[Arts et culture](#)

## Appels à projets

[Parlement des enfants](#)

[Prix de la laïcité](#)

## Evènements

[Commémoration centenaire 1<sup>ère</sup> guerre mondiale](#)

[Questionnaire rentrée en musique et chorale](#)

## Informations administratives

### Evaluation CP en ligne

[Courrier DASEN](#)

[Tutoriel](#)

[Tableur saisie des résultats](#)

[Livret élève Français](#)

[Livret élève Maths](#)

[Livret enseignant Français](#)

[Livret enseignant Maths](#)



### Campagne d'admission à la retraite – Rappel

[Lettre](#)

[Fiche technique](#)

### Organisation des secteurs des médecins

[Courrier DASEN](#)

[Organisation des secteurs des médecins](#)



### Ouverture des registres d'inscription - enseignement second degré, CPE et PsyEN

Les registres d'inscription aux concours

- externes,
- externe spécial,
- 3ème concours,
- internes

ainsi que les recrutements réservés des personnels **enseignants du second degré** du public et du privé sont ouverts pour les concours suivants :

- Agrégation,
- CAPES,
- CAPEPS,
- CAPET,
- CAPLP,
- CPE,
- Psychologues de l'Éducation Nationale.

**Les inscriptions sont ouvertes du mardi 12 septembre 2017 à partir de 12 heures au jeudi 12 octobre 2017 avant 17 heures.**

Toutes les informations relatives à ces concours sont disponibles sur le site de l'académie de Besançon aux adresses ci-après :

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4095> (pour les enseignants du second degré)

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4100> (pour les CPE)

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article3867> (pour les PsyEN)

[Avis concours 2<sup>nd</sup> degré](#)



## Ouverture des registres d'inscription - personnels de direction et d'encadrement

Je vous informe que les registres d'inscription **aux concours nationaux des personnels d'encadrement et de direction - session 2018** sont ouverts.

Cet avis concerne les concours :

- de personnels de direction 1ère et 2ème classe,
- d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux,
- d'inspecteurs de l'éducation nationale.

Les registres d'inscription sont ouverts **du mardi 12 septembre 2017(12h) et jusqu'au 12 octobre 2017 (17h)** :

Toutes les informations relatives à ces concours sont disponibles sur le site de l'académie de Besançon à l'adresse ci-après :

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?rubrique574>

[Avis concours personnel de direction et d'encadrement](#)



## Appels à projets

### Parlement des enfants

[Circulaire de lancement](#)

[Lettre de l'Assemblée Nationale](#)

### Prix de la laïcité

Le prix de laïcité de la république française est décerné par l'Observatoire de la laïcité. Il est remis chaque 09 décembre, à l'occasion de l'anniversaire de la séparation des Églises et de l'État du 09 décembre 1905.

Le prix de la laïcité de la République française distingue et encourage des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives de la laïcité, dans l'esprit de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de l'article 1 de la Constitution et des lois du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire laïque et obligatoire et du 09 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

Vous trouverez en pièces jointes les modalités de participation et d'inscription à ce concours.

Vous pouvez également vous rendre à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid106188/prix-de-la-laicite-de-la-republique-francaise.html>

[Règlement](#)

[Appel à candidature](#)



## Evènements

### Commémoration centenaire 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

[Courrier](#)

[Annexe 1](#)

[Annexe 2](#)



### Questionnaire sur la rentrée en musique et les chorales

Vous trouverez ci-joint un lien d'accès à un court questionnaire portant sur le déroulement de cette opération et l'existence de chorales dans les écoles et établissements.

[Cliquez ici pour accéder au questionnaire](#)

*Si vous n'arrivez pas à accéder directement au questionnaire, vous pouvez copier-coller le lien ci-dessous dans la barre d'adresse de votre navigateur internet :*

<http://ppe.orion.education.fr/dgesco/itw/answer/s/ajxgf0pbv5/k/rKGD8jN>

Cette enquête devra être renseignée via le lien communiqué **avant le 25 septembre 2017**.

